

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19041 - 74ÈME ANNÉE

Après la sortie du système éducatif et universitaire

La jeunesse réunionnaise doit avoir un autre avenir

Pour offrir aux nouveaux diplômés une alternative au chômage, aux emplois sous-payés et précaire, et à l'exil, il importe de sortir d'une vision qui limite l'horizon de La Réunion à une relation quasi-exclusive avec une ancienne puissance coloniale en déclin, située de l'autre côté de l'immense continent africain.

Le rectorat a diffusé hier l'analyse des résultats des épreuves du premier groupe du baccalauréat. Sur plus de 12.000 candidats à La Réunion, plus de 8.000 sont déjà admis au premier grade universitaire. Hier également, l'Université de La Réunion honorait les 309 diplômés de sa filière Sciences et Technologies. Ces deux événements indiquent que de plus en plus de Réunionnais sont capables d'occuper des postes de cadres.

La veille, l'INSEE publiait une étude sur la démographie de La Réunion en 2017. Entre 2009 et 2017, en moyenne annuelle, la différence entre les naissances et les décès est égale à 9.100, mais la croissance de la population est inférieure : 5.600. La Réunion est donc une terre d'émigration, où les départs sont bien plus nombreux que les arrivées. Le solde migratoire est négatif de 3.500 personnes.

Cette situation montre que chaque année, des milliers de Réunionnais choisissent le chemin de l'exil, car le système en place à La Réunion leur fait comprendre qu'il n'a pas besoin d'eux. Le travailleur réunionnais bat des records de productivité,

qui est en moyenne supérieure à celle de leurs camarades de France. Cette productivité poussée à l'extrême génère d'importants profits. Beaucoup d'entre eux sont rapatriés en France ou dans d'autres pays, car l'économie de notre île est passée sous le contrôle de groupes extérieurs.

Les conséquences sociales sont dramatiques, avec un chômage de masse présent depuis les années 1970. Les jeunes sont particulièrement touchés, car plus de moitié de ceux qui ont quitté l'école sont au chômage. Parmi ces moins de 25 ans se trouvent des milliers de diplômés de l'enseignement supérieur. C'est un immense gâchis qui coûte très cher à notre pays et pas seulement.

Judi lors d'une conférence de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Jean-Fabrice Vandomele et Jules Dieudonné ont présenté le résultat d'une étude d'impact sur le changement climatique en Afrique de l'Ouest. Ce travail découle d'une réponse à un appel d'offre lancé par une institution de l'Union africaine, le NEPAD. Ce sont des sociétés réunionnaises qui ont fait partie des 5 lauréats parmi

450 candidats. Ceci souligne que La Réunion a des atouts à valoriser dans le domaine de l'économie de la connaissance. Or, c'est précisément cette connaissance que les jeunes obtiennent après des formations sanctionnées par des diplômes universitaires. Cela indique donc que des débouchés sont possibles, à condition de sortir d'une vision limitant trop souvent l'horizon à la France, un lointain pays situé à 10.000 kilomètres, de l'autre côté de l'immense continent africain, qui compte déjà 20 fois plus d'habitants que l'ancienne puissance coloniale.

Un autre avenir que le chômage ou l'exil est possible pour la jeunesse réunionnaise, à condition de changer de politique et de prendre en compte en premier lieu la réalité de la géographie : La Réunion est une île située au large de l'Afrique, ayant pour seuls voisins des États membres de l'Union africaine.

M.M.

Conséquence du changement climatique

Vers la fin des récifs coralliens inscrits au Patrimoine mondial

Les récifs coralliens du Patrimoine mondial risquent de disparaître d'ici 2100, à moins que les émissions de CO2 ne diminuent drastiquement.

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a rendu public jeudi la première évaluation scientifique mondiale des impacts du changement climatique sur les récifs coralliens du patrimoine mondial. La montée fulgurante de la température de l'océan au cours des trois dernières années a soumis 21 des 29 récifs du patrimoine mondial à un stress thermique sévère et / ou répété. Elle a aussi causé l'un des pires épisodes de blanchissement corallien jamais observé dans des sites emblématiques tels que La Grande Barrière (Australie), Papahānaumokuākea (États-Unis d'Amérique), les Lagons de Nouvelle-Calédonie et l'Atoll d'Aldabra (Seychelles). L'analyse prédit que les 29 sites du patrimoine mondial abritant des coraux cesseraient d'exister en tant qu'écosystèmes de récifs coralliens fonctionnels d'ici la fin de ce siècle dans l'hypothèse d'un scénario « business-as-usual » d'émissions de gaz à effet de serre.

Déjà 1 degré

Le blanchissement corallien est une réponse au stress qui amène les animaux composant le corail à expulser les algues microscopiques dont la photosynthèse fournit l'énergie nécessaire à la construction de structures récifales tridimensionnelles. Le blanchissement de masse est causé par la hausse des températures de l'eau associée aux changements climatiques. Il suffit d'un pic de 1 à 2 °C pour provoquer le blanchissement. Les émissions de carbone ont déjà provoqué une augmentation de la température de la surface mondiale de 1 °C depuis l'ère préindustrielle. Cet effet a été amplifié par des épisodes sévères des phénomènes El Niño et La Niña. L'acidification des océans causée par la dissolution du CO2 atmosphérique affaiblit les coraux encore davantage.

La valeur sociale, culturelle et économique des récifs coralliens est estimée à 1 000 milliards de dollars. Des projections récentes indiquent que la perte, liée au climat, des services en lien avec l'écosystème des récifs atteindra 500 milliards de dollars par an ou plus d'ici 2100. Les plus grands im-

pacts seront ressentis par les personnes dépendant des récifs pour leur subsistance au quotidien.

Les communautés de coraux mettent généralement 15 à 25 ans pour se remettre du blanchissement de masse. L'analyse scientifique a examiné la fréquence avec laquelle les récifs du patrimoine mondial ont été soumis à un stress qui dépasse les meilleurs taux de récupération. Il a également examiné les impacts futurs sur les récifs du patrimoine mondial selon deux scénarios d'émissions possibles. Les résultats ont été révélateurs et ont conclu que la mise en place de l'objectif principal de l'Accord de Paris consistant à « maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau inférieur à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C » offre la seule possibilité d'empêcher le déclin des récifs coralliens, à l'échelle mondiale ainsi que dans les 29 sites naturels du patrimoine mondial contenant des récifs.

In kozman pou la rout

« Si ou i oi in tortu dsu l'mur, ou na ka dir in moun la mète ali la »

La plipar d'tan kan ou i oi kékshoz la pa ordinèr, ou i komans par poz aou tout kalité késtyon. Koman sa l'ariv la ? Kisa la èd ai mont an-o la ? Kosa li sar fé an otèr konmsa ? Oplis ou i poz késtyon konmsa, oplis out tète i shof. Poitan, la plipar d'tan ou la poin pou poz aou késtyon pou kass out koko. Lo répons lo pli sinq lé touzour lo méyèr répons. Lo saj afrikin i ésplik anou, i fo pa alé rode in lésplikasyon konpliké, alambiké, kan lé pa nésésèr pou vréman. Alé ! Mi lèss aou rofléshi la dssi éni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Plus de 1,2 milliard d'euros transférés à la maison mère de la SIDR : à quand la fin des garanties d'emprunt ?

Le site C-Banque explique un des effets de la loi Eckert, qui permet de transférer d'office à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) l'épargne de Livrets A, Livrets de développement durable, Livrets d'épargne populaire jugé en déshérence car n'ayant fait l'objet d'aucun mouvement depuis 10 ans :

«Loi Eckert, an II. Promulguée en juin 2014, la loi relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence avait connu en 2016 sa première année de plein exercice. Bilan : 4,63 millions de Livrets A, oubliés par leurs titulaires depuis 10 ans au moins, transférés à la Caisse des Dépôts (CDC), pour un montant total d'environ un milliard d'euros. Des chiffres impressionnants, conséquence de l'apurement du stock oublié depuis des décennies.

En 2017, pour sa 2e année d'exercice, la loi Eckert a trouvé son rythme de croisière. L'an dernier, selon les chiffres de l'Observatoire de l'épargne réglementée, « seulement » 565 000 Livrets A inactifs ont été transférés à la CDC, auxquels s'ajoutent près de 24 000 Livrets de développement durable et solidaire (LDDS) et 1 500 Livrets d'épargne populaire (LEP).

Moins de comptes donc, mais des comptes mieux garnis. En 2016, les Livrets A transférés étaient crédités en moyenne de 21 euros. En 2017, ce montant moyen s'élève à plus de 458 euros, pour un montant résiduel total d'un peu plus de 259 millions d'euros. Il est de 523 euros pour les LDDS (12,4 millions au total), et de plus de 1 500 pour le LEP (2,3 millions au total). (...)

Malgré la mise en ligne, début 2017, de Ci-

clade, un site web dédié à la recherche des sommes oubliées, seuls 30 500 comptes et 16,2 millions d'euros ont été restitués en 2017, dont un peu plus de 25 000 Livrets A (14,9 millions d'euros).»

Ce sont donc plus de 1,2 milliard d'euros qui ont atterri dans les caisses de la CDC en deux ans, sans aucun effort de la part de cette banque. Rappelons que par l'intermédiaire d'une de ces filiales, la CDC-Habitant, cette banque est l'actionnaire de référence de la SIDR. Habituellement, il est déjà pour le moins surprenant que lorsqu'une opération de logement social est lancée, une collectivité se porte garante de l'emprunt contracté par le bailleur social. Mais avec les informations publiées par l'Observatoire de l'épargne réglementée, il s'avère que l'actionnaire de référence dispose d'un véritable trésor de guerre acquis sans aucune dépense. Gageons qu'à l'avenir, plus aucune collectivité ne tombe dans le piège de la garantie d'emprunt quand une filiale d'une banque voudra lui faire assumer cette charge. Et que dans l'immédiat, les collectivités qui ont adhéré à ce système puisse trouver les moyens juridiques de se dégager de ces obligations qui pèsent sur leur budget.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lyèw avèk tortu - zistoir basinn lo-katriyèm morso

Tout zanimo lé kontan. Tout i romèrsyé tortu pou sak èl la fé épi la bien fé. Tortu i parade, i fo oir pou kroir. In pé plis li oi ali kalif an ranplasman lo kalif. Mé néna inn lé pa kontan é l'aprè konm i di, rimine son vanjans. Lyèw lé pa kontan, pars tout réisite pou in n'ote, i arsanm in l'éshèk pou li. Li domann ali, kosa li pé fèr pou bate atèr lo réisite Tortu. L'avé inn foi, pou inn bone foi, méisyé lo foi, la manz son foi, avèk in grinn sèl.

Gran matin, bann zanimo i lèw. Sétaki néna son korvé pou fé. In pé i pass dé doi fané d'lo dsi z'ot figir. Mé antansyon ! Kosa l'arivé, dolo lé sal, i pi mové ; kosa l'arivé don ? Tout zanimo i sava rann kont par zot mèm koté lo basin. Mon dyé ségnèr, basin lé an bou épa rienk sa si ou i tienbo kont lodèr. Lo roi i fé in rényon. Partou i fé konmsa. Lo roi lé grav. Li di : « L'ariv in n'a fèr grav ! Moin lé sir néna in mové sizé la dsou, mé kisa i pé trap ali dsi lo fé ? ». Shoval i réponn li gingn. Bèf i réponn galman li gingn. Tortu i di son tour : li osi li gingn. Kan tortu la kozé, tout zanimo sé d'pète a rir. Lo roi i désid : « Sé shoval v'alé an promyé ! ». Tout zanimo i aplodi : sak i bate la min i bat la mi n, sak i bate sabo i bate sabo, sak i kriy i kriy suivan z'ot prop manyèr aplodir.

Kriké mé syé ! Kraké Madam ! La klé dann mon posh, la taye dann mon sak !

Kan solèye i lav son pyé, shoval i sava koté basinn lo pou li mont la gard. I gard a gosh, li gard a droit ; li prépar son sabo pou li donn digaz lo malfondé va vni Sali dolo... Toudinkou, dsi l'kou de sizèr d'soir shoval i an apèrsoi bann rozo i bord lo basin l'aprè bouzé. Aprés in pti tête liyèw i sort dann lo bann rozo. Lyèw i di : « Alor shoval, kouè kou i rakont ? Ou la vni avèy dolo ou la ? ». Shoval i fé pou répons : «Oui, mi vien avèy dolo é si ou i fé kékshoz pa bon, in kou d'sabo, mi démont out mashoir ! ». Lyèw i ropran la parol : « Ou i démont mon mashoir ? Ou i démont mon mashoir ! Domaz pars moin l'amenn in gran boutèye bon myèl pou ou. Ou i véré koman sa lé bon ».

Shoval i réponn : « Lyèw alon fé la par an parmi bann shoz. Si ou l'amenn domyèl pou moin, donn amoin mé touth pa d'lo ! ». Lyèw i fé pou répons : «Shoval, mi vé bien donn aou mon myèl, mé moin la pèr kou d'sabo. Si ou i lèss amoin amar out pate dovan avèk sète déyèr, mi donn aou in gran boutèye domyèl. Solman fé pa linbézil pars sa sé in n'afèr i ko pa fé avèk moin ! ».

Lyèw i pran in gran kord. Li amar lo pate dovan shoval épi lo dé pate aryèr épi ké dé pate dovan avèk lo dé pate déyèr. Li koush shoval dsi koté. In dèrnyé bout la kord, li entour la tête é shoval lé pi danzéré. Lyèw i asiz épi li mète a manj son myèl ékan li la fini, li bingn dann lo, li grouye la tèr épi la bou, san konté li piss-kaka d'dan. Kan li la fini, li sava épi li di : « Bonuite shoval ! Alé rann kont lo roi. »

Shoval i rèss san réaksyon ; li pass la nuite tèrla mèm. Landomin, mèm sénaryo la vèye mé so foi isi kan bann zanimo i ariv zot i oi shoval anmaré avèk inn gatur. Ala ké bann zanimo i nétoiye lo basin é i domann shoval kosa l'arivé. Shoval i réponn in group bandi la anmar ali, zète ali atèr épi sali do lo.

Ala ké lo roi so kou isi i di : « Sé bèf va gardienn lo asoir ! Bèf lé for, son korn lé gran. Avèk li pounn pétar é lo bann malfondé la fé déga zot i oi, z'ot kont lé bon » .

La pankor fini - katriyèm morso pou samdi proshin.

Justin